

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 84/2015/MEF/AC/INF

Le 02 mars 2016 à 9 heures 30 minutes, il sera procédé, dans la salle de réunions de la Direction des Affaires Administratives et Générales (DAAG), sise Entrée «D», bâtiment extension du Ministère de l'Economie et des Finances, 2ème étage, Quartier administratif – Rabat- Chellah, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour l'hébergement et l'infogérance des systèmes d'informations des directions du Ministère de l'Economie et des Finances.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au **service des Achats de la Direction des Affaires Administratives et Générales - Ministère de l'Economie et des Finances - Rabat - Chellah. Bureau n°234, 2ème étage Entrée «D»**, Il peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) et du site Internet du Ministère de l'Economie et des Finances (www.finances.gov.ma "Appel d'Offres").

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 100 000,00 DH (Cent Mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations est fixée par le maître d'ouvrage à : (10.944.000,00DH) dix millions neuf cent quarante-quatre dirhams toutes taxes comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la DAAG du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis.
- **Conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 8 di-kaada 1435 (4 septembre 2014), Les concurrents peuvent, soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage soit, les déposer sur support papier dans les conditions prévues par l'article 31 du décret n° 2-12-349 susvisé.**

Les prospectus et la documentation technique exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés auprès de la Division du Patrimoine et de la Logistique de la Direction des Affaires Administratives et Générales - Ministère de l'Economie et des Finances - Rabat - Chellah. Entrée «D» **au plus tard le 01 mars 2016 à 14 heures.**

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.